

Le télétravail est une organisation du travail souhaitée par un nombre incontournable d'agents (20% selon le sondage DGFIP).

La CGT Finances Publiques est toujours au côté des agents pour défendre leurs droits , leurs conditions de travail et la bonne réalisation de leurs missions , qu'ils soient en situation de présentiel ou de télétravail.

La CGT Finances Publiques exige que le recours au télétravail ne se fasse que sur la base du volontariat de l'agent.

Elle rappelle que les missions de la DGFIP sont d'intérêt général, au service de la population et de la société.

A l'inverse de l'instrumentalisation du télétravail que fait la Direction Générale pour accélérer les restructurations, accroître la productivité des agents, réduire leurs espaces de travail et les droits des agents, nos revendications CGT doivent répondre à la fois à la consolidation et au développement de nos missions de service public , à la préservation de nos collectifs de travail et au respect des droits individuels et collectifs de tous les agent-e-s ... en présentiel comme en télétravail.

fichiers:



[Télécharger fiche_revendicative_teletravail_13_12_21.pdf](#) (362.97 Ko)

Syndiqués: [CEN 2021](#)
[Travail interne](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
